

Université d'été de l'AFPS

# «Israël/Palestine : le droit, rien que le droit !»

Du 7 au 10 juillet 2024

Centre Ethic Étapes du Lac de Maine  
49, avenue du Lac de Maine 49000 Angers



*L'Université d'été a lieu tous les 3 ans  
C'est un moment essentiel de la vie de l'AFPS.  
Elle permet aux adhérents de consolider leurs connaissances  
et de réfléchir collectivement à leurs actions.*

## PROGRAMME

Le caractère génocidaire de l'offensive israélienne contre les Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie pose plus que jamais la question du Droit international :

- Quels sont les apports, les forces et les faiblesses des institutions internationales ?
- Que peut-on en attendre dans un contexte mondial en constante évolution ?
- Comment mieux comprendre et donc mieux combattre les atteintes aux libertés et les stratégies de neutralisation du droit par les soutiens inconditionnels d'Israël ?
- Comment mieux cerner leurs méthodes d'intimidation (en particulier juridiques) et les contre-feux à construire.



# Le Programme

## Dimanche 7 juillet

- 15h Ouverture de l'Université d'été
- 15h45 «*Où en est la Palestine ?* » avec Qassam Muaddi et Thomas Vescovi
- 18h30 Aperçu
- 19h30 Repas
- 20h15 Soirée débat : « *Resultats des élections et conséquences pour le mouvement de solidarité avec la Palestine* »

## Lundi 8 juillet

- 9h « *L'iniquité du droit israélien* » avec Salam Irsheid
- 10h30 Pause
- 11h « *L'apartheid et le Droit international* » par Anne Tuailon et Qassam Muaddi
- 12h30 Repas
- 14h « *Les suites du 7 octobre dans les salles de rédaction : entre pression de conformité et intimidations* » avec Pauline Perrenot
- 15h45 pause
- 16h15 « *Les atteintes aux libertés, les intimidations juridiques et les répliques à envisager* » avec Mireille Damiano et Julien Talpin
- 19h30 Soirée Barbecue
- 20h30 « *Parlons de Palestine* » Qassam Muaddi, Salah Hamouri et Salam Irsheid

## Mardi 9 juillet

- 9h « *Les actions de la CIJ et de la CPI et leurs limites politiques. L'utilisation de la qualification de terroriste qui autorise le déni du Droit* » Rafaëlle Maison
- 10h30 pause
- 11h « *De la guerre coloniale à la traque génocidaire. Que dit la convention de 1948 sur le génocide ?* » avec Ziad Majed
- 12h30 Repas
- 14h « *La désoccidentalisation du monde et ses conséquences potentielles pour Israël /Palestine* » avec Didier Billion
- 15h45 Pause
- 16h15 « *Régimes de sanctions européennes et droit international : la requête auprès de l'UE à l'encontre de Netanyahu* » avec Sarah Sameur
- 19h30 Repas
- 20h30 soirée « *Hommage à Mahmoud Darwich* » et soirée jeux palestiniens dans un bar d'Angers

## Mercredi 10 juillet

- 9h « *Nos succès judiciaires -notamment BDS- et les conditions d'actions futures* » Gregory Thuan etc le groupe juridique de l'AFPS
- 10h30 Pause
- 11h « *Que faisons nous de ce que nous avons appris ? Quelles pistes d'action ?* »  
débat de clôture
- 12h30 Repas



# Les Intervenants

## Dimanche 7 juillet

**Qassam Muaddi** est un journaliste palestinien basé à Ramallah. Il écrit pour les quotidiens libanais, le site Middle East Eyes ainsi que pour les journaux électroniques palestiniens

**Thomas Vescovi** est un chercheur indépendant spécialiste d'Israël et des Territoires palestiniens. Auteur d'ouvrages sur la Nakba et sur la gauche israélienne, il collabore à différents médias (Middle East Eye, Le Monde diplomatique, Orient XXI ..). IL est co-fondateur du blog Yaani

**Salah Hammouri** est un avocat palestinien réputé, défenseur des Droits des prisonniers en Israël. Ce qui lui a valu de longues détentions administratives et une expulsion du territoire isaélien en décembre dernier.

## Lundi 8 juillet

**Salam Irshaid** est avocate, c'est l'une des porte parole de l'association israélienne Adalah ("Justice" en arabe) qui défend les droits des citoyens palestiniens d'Israël et des Palestiniens vivant sous l'occupation.

**Pauline Perrenot** est journaliste et co-animatrice à Acrimed (Action critique média), l'Observatoire des médias qui réunit des journalistes, des salarié·e·s des médias et des chercheurs·ses au service d'une critique indépendante, radicale et intransigeante des médias.

**Mireille Damiano** est avocate, elle a reçu en 2020 le prix des Droits de l'homme du Conseil national des barreaux. Elle intervient au nom du Syndicat des Avocats de France.

**Julien Talpin**, Directeur de recherche au CNRS, animateur de l'Observatoire des libertés associative, il représentera L.A. Coalition qui regroupe associations et chercheurs avec un objectif commun : proposer des stratégies de riposte contre les répressions subies par le secteur associatif.

## Mardi 9 juillet

**Rafaëlle Maison** est professeur à l'Université Paris Sud. Spécialiste en justice internationale. Elle est l'auteur de nombreux ouvrages et contributions, en particulier sur Orient XXI.

**Ziad Majed** est politologue, professeur à l'université américaine de Paris . Il est auteur de nombreux ouvrages, articles et études sur le Moyen Orient. Son blog sur médiapart est régulièrement suivi

**Didier Billion** est directeur adjoint de l'IRIS, l'un des principaux centres de recherche et de formation français sur les questions géopolitiques et stratégiques. Il est co-auteur avec Christophe Ventura de « *désoccidentalisation, repenser l'ordre du monde* »

**Sarah Sameur** est avocate en droit international au Barreau de Paris. Elle est membre de l'ONG Alliance des Avocats pour les Droits de l'Homme. Avec Johan Soufi, elle a déposé auprès de Josep Broel une requête contre Netanyahu et ses ministres pour crimes contre l'humanité.

## Mercredi 10 juillet

**Grégory Thuan dit Dieudonné** est avocat. Son activité principale est le droit international, en particulier la défense des droits humains et des libertés fondamentales. Il a collaboré plusieurs fois avec l'AFPS



# GAZA à l'échelle de l'ANJOU















## **A PROPOS DE LA SITUATION CRITIQUE EN CISJORDANIE OCCUPEE**

Nous nous permettons de vous alerter sur les événements récents qui se développent actuellement en Cisjordanie et à Jérusalem-Est occupée. Depuis 7 semaines, les attaques de l'armée israélienne et des groupes de colons armés rythment les journées de millions de palestiniens. Les statistiques des violences (meurtres, attaques, arrestations...) dépassent désormais les statistiques annuelles de ces dernières décennies. Tout cela en seulement sept semaines et dans le silence assourdissant de la communauté internationale.

### **1. Les données en Cisjordanie et à Jérusalem sont extrêmement alarmantes**

90 Palestiniens y ont été tués en deux semaines et 10% des assassinats sont l'œuvre des colons armés

Plus de 1300 blessés dans la population civile

Plus de 3200 arrestations par l'armée israélienne

8 communautés bédouines victimes de déplacement forcées (472 personnes) 6 autres partiellement expulsées (552)

### **2. La violence des colons armés portée à son paroxysme**

Depuis deux semaines, plusieurs centaines d'attaques de colons armés se sont déroulées dans les villages de tous les gouvernorats de Cisjordanie occupée et à Jérusalem-Est.

Ces attaques de colons se déroulent avec la complicité de l'armée israélienne et des membres de gouvernement mettent en scène des distributions d'armes lourdes (mitraillettes et fusils à pompe) dans des colonies illégales aux yeux du droit International.

L'attaque d'un véhicule de transport public à la mitraillette et le meurtre de Mme Randa Ajaj à Ramallah la nuit du 12 octobre ne doit pas être oublié. Les attaques de terreur, comme celles qui ont frappé Qusra doivent s'arrêter. On ne doit pas laisser des colons armés tirer dans un village et tenter de tuer tous les palestiniens qu'ils croisent. De même que l'on doit empêcher de revenir le lendemain, attaquer le cortège funéraire de leurs victimes et tuer quatre autres personnes.

### **3. Mise en perspective de ces données**

Lorsque nous disons que ces bilans correspondent à des statistiques annuelles, ce n'est pas une formule creuse. A titre de comparaison, l'année en cours a vu 197 palestiniens se faire tuer par l'armée ou des colons armés, 157 l'ont été en 2022. Les quinze derniers jours ont vu plus de palestiniens mourir en Cisjordanie qu'au cours des années 2021(46) et 2020 (32).

Il y a eu plus de victimes des attaques de terreur des colons en deux semaines que sur toute l'année 2022. Au cours des deux dernières années, six communautés bédouines ont été chassées de leurs terres par l'armée israélienne et les colons (450 personnes). Les attaques ont causé 1024 déplacements forcés en deux semaines !

Les quartiers et localités de Jérusalem-Est occupée subissaient déjà des attaques quotidiennes, ils sont désormais sous une menace constante.

**UNE SEULE DEMANDE : LA PROTECTION INTERNATIONALE DU PEUPLE  
PALESTINIEN A GAZA, EN CISJORDANIE ET A JERUSALEM EST !**



# Questions & Réponses

Ce que vous avez besoin  
de savoir à propos  
des réfugiés palestiniens  
et des personnes  
déplacées internes

بديل  
المركز الفلسطيني

لمصادر حقوق المواطنين والمهاجرين



BADIL

Resource Center  
for Palestinian Residency & Refugee Rights



## Table des matières

### 1. Réfugiés palestiniens et personnes déplacées internes : démographie du déplacement

1.1 Qui sont les réfugiés palestiniens ? .....	2
1.2 Qui sont les Palestiniens déplacés à l'intérieur du pays ? .....	4
1.3 Pourquoi les descendants de réfugiés et de personnes déplacées internes sont-ils pris en compte dans les études aujourd'hui ? .....	4
1.4 Où vivent les réfugiés palestiniens et les personnes déplacées internes aujourd'hui ? ..	5
1.5 Quelle est la nationalité et la citoyenneté des réfugiés palestiniens ? .....	6

### 2. Déplacement forcé, « ongoing Nakba »

2.1 Qu'est-ce que la Nakba ? .....	8
2.2 Quelles ont été les principales vagues de déplacement ? .....	8
2.3 Qu'est-ce que « la Nakba permanente » ? .....	9
2.4 À quoi ressemble la Nakba aujourd'hui ? .....	9
2.5 Quelle est la raison du transfert forcé des Palestiniens ? .....	11
2.6 Que signifient : occupation belligérante, colonisation et apartheid ? .....	12
2.7 Qu'est-ce que le déplacement secondaire forcé des Palestiniens ? .....	13

### 3. Statut légal des réfugiés et des personnes déplacées internes

3.1 Que dit le droit international ? .....	17
3.2 Pourquoi les droits des réfugiés palestiniens et des personnes déplacées internes ne sont-ils pas respectés ? .....	17
3.3 Qui est responsable de la mise en œuvre des résolutions des Nations unies en ce qui concerne les réfugiés palestiniens ? .....	18
3.4 Pourquoi l'État d'Israël est-il opposé à des solutions durables concernant les réfugiés palestiniens ? .....	20

### 4. Le retour en pratique

4.1 Lorsque les Palestiniens ne sont pas des ressortissants israéliens, pourquoi bénéficient-ils du droit au retour en Israël ? .....	21
4.2 Comment les réfugiés peuvent-ils retourner dans leurs maisons, leurs villages quand ceux-ci ont été détruits et remplacés ? .....	22
4.3 Qui seront les propriétaires des terres si les réfugiés reviennent ? .....	23
4.4 Que se passe-t-il quand une autre personne habite la maison d'un réfugié ? .....	23
4.5 Comment le droit au retour peut-il contribuer à la paix et la réconciliation ? .....	24

### 5. Alors, que pouvons-nous faire ?

5.1 Quel est le rôle des réfugiés dans la mise en œuvre d'une solution durable ? .....	24
5.2 Quelle est la responsabilité de la communauté internationale dans la mise en œuvre d'une solution durable ? .....	25
5.3 Quel est le rôle de la société civile internationale dans la mise en œuvre d'une solution durable ? .....	26



## Message aux groupes locaux



**Plus que jamais, la situation des réfugié.e.s doit être replacée au cœur de la question de Palestine. Plus que jamais, dans la bande de Gaza mais aussi au Liban et en Syrie, les réfugié.e.s palestinien.ne.s ont besoin de notre solidarité.**

Comme tous les groupes de travail de l'AFPS, le GT Réfugiés vient en appui au mouvement, apporte les éléments de réflexion et suggère des actions aux groupes locaux et aux instances nationales.

Vous connaissez déjà les contributions du GT, sous forme de production d'un bulletin, d'une lettre mensuelle, des articles dans Palsol, d'un Cahier de l'AFPS (n°29) et de supports d'informations grand public.

Cela représente une partie seulement de notre feuille de route, et nous devons impérativement renforcer notre équipe (7 militant.e.s actuellement), être rejoints par de nouvelles forces militantes pour porter cette tâche au sein de notre association.

Votre groupe local est impliqué, de façon régulière ou ponctuelle, dans des actions de solidarité avec les réfugiés palestiniens et/ou dans des actions qui contribuent à faire découvrir et faire comprendre la situation des réfugié.e.s palestinien.ne.s et leurs droits, où qu'ils et elles vivent.

### **C'est pourquoi nous faisons appel à vos adhérent.e.s.**

Venir travailler au sein du GT, c'est un engagement régulier mais simple.

Il ne s'agit pas d'être des expert.e.s. Nous le devenons tous et toutes en nous impliquant toujours plus dans la veille d'informations, dans la lecture d'analyses provenant de nombreuses sources, et cela est passionnant !

Il ne s'agit pas d'être organisat.eur.rice.s d'actions ( jumelages, échanges, missions..), mais de faire valoir les expériences des groupes locaux et de les valoriser.

Il ne s'agit pas de se déplacer à Paris. Nous nous réunissons mensuellement par visio-conférence.

En revanche, **nous manquons cruellement de militant.e.s de la région parisienne**, lorsqu'il s'agit d'assister à des rencontres avec des délégations étrangères ou à des réunions avec des organisations françaises au niveau national, ou encore de collaborer avec les permanents du siège.

Alors n'hésitez pas à en parler, et venez nous rencontrer lors du Congrès national à Montreuil !

Au nom du GT Réfugiés  
Odile Kadoura





Des outils au service de la colonisation,  
de l'occupation, de l'apartheid  
et d'une dépendance envers Israël



## Préserver l'environnement en Palestine Un enjeu politique

**La colonisation, l'annexion, le régime d'apartheid israéliens et les agressions armées ont des conséquences environnementales durables et délétères pour les Palestinien·nes, comme pour le territoire de la Palestine occupée.**

**Pour la terre, l'air et l'eau, il s'agit essentiellement de pillages et de surexploitations des ressources, de la destruction d'écosystèmes, notamment la biodiversité, ainsi que de nombreuses pollutions.**

**Pour les humains, cela se concrétise par l'impossibilité de maîtriser leurs politiques environnementales, des incidences sur la santé, de multiples restrictions, interdictions ou contraintes...**

**L'ensemble de ces pratiques israéliennes constituent des crimes de guerre contre lesquelles les Palestinien·nes luttent aussi bien pour leur autodétermination, que pour la protection de leur environnement.**

### Un accès à l'eau inégalitaire

Les ressources annuelles renouvelables entre Méditerranée et Jourdain sont faibles, à peine plus de 140 m<sup>3</sup> par habitant et par an alors que les instances internationales fixent le seuil de pénurie à 1000 m<sup>3</sup>. L'État d'Israël accapare les ressources en eau.

> **En Cisjordanie occupée** en plus du mur qui éloigne les puits, voire en interdit l'accès, et du bouchage des sources, une législation permet de limiter et contrôler la consommation d'eau des Palestinien·nes (autorisations pour le forage des nouveaux puits, consommation limitée pour l'irrigation, distribution exclusivement par la société israélienne Mekorot qui privilégie les colonies). Les colons disposent ainsi de 4 à 8 fois plus d'eau que les Palestinien·nes.

> **Dans la bande de Gaza**, avant même le 7 octobre 2023, l'aquifère, seule ressource en eau douce avait une capacité de production insuffisante pour les 2,3 millions d'habitants. L'agriculture israélienne intensive près de Gaza contribue à la surexploitation de la nappe, ce qui entraîne une salinisation importante (par infiltration de l'eau de mer) et une pollution aux nitrates et aux métaux lourds qui rendent l'eau impropre à la consommation humaine. Le blocus israélien depuis 17 ans limite les moyens de traitement de l'eau.



### Agriculture

En plus des impacts du manque d'eau pour l'irrigation sur la production, les agriculteurs ne peuvent choisir leurs semences : l'État d'Israël impose l'utilisation de ses semences, souvent moins diversifiées et moins adaptées à l'environnement, au climat : disparition de la culture, de sa tradition ancestrale. Les eaux usées déversées par les colonies rendent de nombreuses terres impropres à la culture.



## Énergie

La Palestine importe plus de 90 % de son électricité d'Israël : la quantité fournie est insuffisante pour répondre aux besoins de la population. D'où l'utilisation, en particulier par les Bédouins, de nombreux panneaux solaires, ceux-ci sont d'ailleurs souvent détruits par l'armée ou des colons.

## La gestion de l'environnement comme outil de la colonisation



Village d'Emwas vidé de ses habitants et recouvert par un parc financé par la section canadienne du KKL-FNJ

- > En Israël et dans les territoires occupés, l'État d'Israël a mis en place une politique de forestation et la plantation de végétation exogène, pour couvrir les villages détruits ou vidés de leurs habitants palestiniens, interdire les constructions et empêcher les Palestiniens d'y vivre.
- > En plus de la destruction et du vol, il y a un processus d'invisibilisation systématique du patrimoine palestinien. La plantation de végétation exogène, les arrachages d'oliviers par les colons modifient l'écosystème.
- > La colonisation et l'occupation ont un impact direct sur la gestion du traitement des déchets : zones gérées par Israël, moyens palestiniens limités, décharges à ciel ouvert, ordures brûlées.

## Impacts économiques et freins au développement :

- > Le prix de l'eau est 4 fois plus élevé pour les Palestiniens que pour les Israéliens. Elles, ils sont contraint·es à en acheter, à un prix élevé.
- > L'insuffisance du rendement de l'activité agricole diminue les revenus et paupérise la population. Ils, elles, peuvent se trouver contraint·es d'aller travailler en Israël ou dans les colonies, se retrouvant ainsi dépendant·es de l'occupant.
- > L'obligation, de fait, d'acheter les produits israéliens pour se nourrir a un impact direct sur le développement et la souveraineté alimentaire des Palestinien·nes du territoire occupé.
- > Ces freins au développement sont un des moyens mis en œuvre par l'État israélien pour chasser les Palestinien·nes.

## Impacts écologiques et sur la santé

Les destructions des réseaux d'assainissement et d'approvisionnement en eau, le rejet des eaux usées des colonies sur les terres palestiniennes polluent le sol, et les aquifères. Ils ont un impact sur la diversité et la qualité de l'alimentation de la population palestinienne.

L'installation des usines israéliennes de traitement de ses déchets, de recyclage de ses déchets dangereux dans le territoire occupé génère une pollution (terre, air, eau). Tous ces domaines ont des impacts directs sur la santé.

## L'écocide, une « dimension essentielle de la campagne génocidaire d'Israël » à Gaza



L'agression israélienne aura d'énormes effets destructeurs à court et long terme sur les écosystèmes et la biodiversité de Gaza. La ruine systématique des terres, comme du bâti témoigne de la volonté d'Israël de détruire le système de production, les liens qui unissent les Gazaouis à leur terre, et toute chance de vie.



## Plus de 80 000 tonnes de bombes israéliennes déversées entraînent :

- > Destruction et stérilisation d'au moins 40 % des rares terres agricoles.
- > Pollution des sols et des eaux par plus de 37 millions de tonnes de débris contaminés (amiante, phosphore blanc, ou métaux lourds)
- > Ravage de la faune et la flore, destruction des systèmes d'irrigation, d'alimentation et de collecte des eaux usées dont 130 000 m<sup>3</sup> seraient déversés chaque jour dans la mer Méditerranée.

L'ampleur des dégâts a conduit les ONG environnementales à demander à l'ONU que soit reconnu le crime d'écocide commis par Israël.

## Le narratif israélien au service du projet colonial sioniste de dépossession des Palestiniens et de l'instrumentalisation de la question environnementale

Dès sa fondation, Israël a conçu un système juridique et une planification de l'espace sous son contrôle pour accaparer les terres et y installer une population juive. Une stratégie pour « légitimer » le vol des terres, des biens et des ressources.

### Les dispositifs majeurs :

- > La loi d'acquisition foncière (1953), transfert de la propriété juridique des terres appartenant à des Palestiniens à l'État d'Israël. Les terres deviennent propriétés inaliénables du peuple juif.
- > Les quelque 125 ordonnances qui définissent les zones de sécurité militaires à partir de 1973.
- > Le reboisement et les réserves naturelles instrumentalisés pour invisibiliser la présence palestinienne.
- > L'aide de structures para-étatiques dont le Fonds National Juif (KKL-FNJ)

Israël se présente comme le « fer de lance » de la lutte contre le changement climatique, à la pointe des technologies en matière d'énergies renouvelables. Cette stratégie de greenwashing lui sert d'« éco-normalisation » pour blanchir et normaliser un colonialisme vert basé sur le pillage, l'invisibilisation et la dépossession (ainsi que la déshumanisation de l'autre).

**Dans le Naqab/Néguev, Israël utilise l'environnement et tente de justifier son nettoyage ethnique, sous couvert de création d'espaces verts d'espèces exogènes.**

**L'État d'Israël utilise ses avancées technologiques (désalinisation, retraitement des eaux) pour s'assurer une place prépondérante sur le marché mondial.**

## La résistance palestinienne pour la défense de l'environnement

Défendre et occuper la terre, une priorité pour laquelle nos partenaires de la résistance populaire sont directement impliqués. La résistance populaire aide les familles les plus menacées par la colonisation et l'occupation à rester sur leurs terres ; particulièrement en intervenant dans des plantations d'arbres, l'organisation ou la défense de la souveraineté alimentaire et d'une agriculture durable...

**L'AFPS agit au niveau national et au travers des projets de ses GL aux côtés de ses partenaires palestiniens, en soutenant leurs projets, tels que la campagne « planter un arbre » ou Faz3a (aide et protection pendant la cueillette des olives)**





**La problématique environnementale dans le territoire occupé est directement liée à la colonisation, au nettoyage ethnique et au régime d'apartheid.**

**C'est un des moyens utilisé par Israël pour rendre l'environnement des Palestinien-nes inhabitable. Gaza en fait partie, c'est un élément constitutif du crime de génocide.**

**Les dommages à l'environnement, le pillage, l'exploitation des ressources, ou la pollution d'un territoire occupé, constituent un crime de guerre.**

**Les conséquences directes pour le peuple palestinien et pour la région, qui dépassent les limites du territoire occupé sont humainement dramatiques et engagent le long terme.**



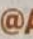

**Nous dénonçons ces politiques, ces agissements, les conséquences pour la population et la terre.**

**À nous toutes et tous – organisations, citoyens soucieux de l'environnement et du respect des droits humains –, d'informer, mobiliser, agir contre cette politique israélienne qui utilise l'environnement comme outil de la colonisation, du nettoyage ethnique, et de l'« éco-blanchiment »**



**Coordonnées groupe local**

**Pour en savoir plus : [www.france-palestine.org](http://www.france-palestine.org)  
ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITÉ  
21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris  
Tél. : 0143721579  
[afps@france-palestine.org](mailto:afps@france-palestine.org)**

**Suivez-nous sur ,  @AFPSOfficiel,  @francepalestine\_AFPS et  @FrancePalestine**



# MÉDIACRITIQUES

REVUE TRIMESTRIELLE  
D'ACRIMED





# MÉDIACRITIQUES

N°49

REVUE TRIMESTRIELLE  
D'ACRIMED

## ISRAËL – PALESTINE LE NAUFRAGE DU DÉBAT PUBLIC

**4** BRUIT ET SILENCES  
MÉDIATIQUES

**12** MYOPIE ET  
DOUBLES STANDARDS

**18** DÉSINFORMATION  
PAR OMISSION

**22** LA TÉLÉVISION  
CONTRE LA PENSÉE

**28** AU NOM D'UNE  
«GUERRE JUSTE»

**34** UNE PROPAGANDE  
«EN CONTINU»

**40** CALOMNIES MÉDIATIQUES  
CONTRE LFI

**44** LA FABRIQUE MÉDIATIQUE  
DE «L'ANTISÉMITISME  
D'AMBIANCE»

## ET DANS LES RUBRIQUES...

**27** «UKRAINE-ISRAËL:  
MÊME COMBAT»  
MISÈRE DE L'ANALOGIE

**47** RÉSISTER  
AU MACCARTHYSME

[www.acrimed.org](http://www.acrimed.org)